

Se mobiliser pour la SST

**La prévention,
ça presse.**



La mobilisation une force

La capacité de mobilisation des membres de la FTQ, est ce qui fait sa force.

C'est ensemble que nous faisons avancer la société québécoise.

En santé et sécurité du travail, le temps approche où notre solidarité devra encore une fois démontrer sa vigueur. Voici pourquoi.





Pourquoi?

Parce que l'accès aux mécanismes de prévention, dont le comité paritaire de santé et sécurité et la personne représentante en santé et sécurité permet de grandement améliorer les conditions dans lesquelles s'effectue votre travail.

Et il est grand temps que tous et toutes aient accès à de la prévention efficace dans nos milieux de travail.

En attente depuis plus de 40 ans

En 1979, la Loi sur la santé et la sécurité du travail a été adoptée. Elle a donné accès à certaines entreprises de secteurs jugés plus à risque comme les mines, la foresterie, la transformation des métaux, aux mécanismes de prévention (c'est ce qu'on appelle les groupes prioritaires).

Ce qui a sauvé de nombreuses vies, en plus d'améliorer les conditions de travail pour tous et toutes.

Malheureusement, c'est seulement 15 % de la population qui a été couvert par la LSST de 1979.



Des laissées pour compte

La LSST de 1979 à couvert des secteurs d'activités occupés principalement par des hommes.

La réalité du travail des femmes a été oubliée, autant par la science que par les lois.

Pourtant, le secteur de la santé est celui qui cumule le plus de lésions professionnelles. Sans compter le secteur de l'éducation où la violence et la surcharge de travail font les manchettes régulièrement. Il est grand temps que tous et toutes aient accès aux mécanismes de prévention.





Une nouvelle réglementation à venir

Une nouvelle loi prévoit que pour la réglementation en prévention, la CNESST, où la FTQ siège, doit adopter un règlement au plus tard le 6 octobre 2024 afin d'élargir l'accès aux mécanismes de prévention à l'ensemble des secteurs d'activité du Québec.

Les travaux actuellement en cours ne sont pas faciles. La dernière tentative du gouvernement avait mené à une modulation discriminatoire pour les femmes et à des reculs importants pour les groupes prioritaires.

Ces enjeux sont toujours d'actualité.

Être mobilisé pour du changement

La FTQ travaille fort pour obtenir un règlement favorable pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec dans le cadre des négociations à la table du comité réglementaire. Il est plus que temps que tous les travailleurs et travailleuses aient les moyens de prendre en charge leur santé et leur sécurité de manière efficace.

Mais il est très probable qu'une mobilisation soit nécessaire afin d'assurer une issue positive pour tous et toutes.



Restez à l'affût!

Dans les mois à venir, on vous tiendra informé du déroulement des négociations et des prochaines étapes pour que vous participiez à la mobilisation qui aura lieu à la grandeur du Québec.



Des questions?

